

		SYNTHESE DU DOSSIER				
		INFORMATIONS GÉNÉRALES DU DOSSIER				
Dossier suivi par	Nom/prénom/organisme	Lise DAUPHIN – Raphael VEROLLET				
	Mail	l.dauphin@natura-scop.org / r.verollet@natura-scop.org				
	Téléphone	0625806780/				
Porteur de projet	Nom/Prénom/société	Commune de Chalèze				
	Mail	mairie.chaleze@wanadoo.fr				
	Téléphone	0381611903				
		INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX				
Localisation des travaux	Identification du ou des bâtiments (La numérotation doit correspondre à celle établie dans le rapport)		Adresse		Code postal	Commune
	Maison individuelle d'habitation		2 rue Besancon.		25220	Chalèze
Calendrier des travaux	Date de début		Automne 2025			
	Date de fin		Non connu			
		DIAGNOSTIC DES ENJEUX AVIFAUNISTIQUES				
Inventaires	Date 1		04/07/2025			
	Date 2		10/07/2025			
		Attention : Dossier recevable uniquement si les inventaires avifaunes ont été réalisés à la bonne période soit entre le 15 mai et le 15 juillet.				
Résultat des inventaires	Espèce	Zone	Nombre de nid occupé	Nombre de nid non occupé	Nombre de cavité favorable	Nombre de nichoir compensatoire
	Rougequeue noir	Façade 1	1	0		2
	Moineau domestique	Façade 3-4-5	2			4
	TOTAUX					
		INDICATION DES ENJEUX CHIROPTERES				
Présence de potentiels gîtes à chiroptères			Oui * petit rhinolophe	Non	Enjeux non évalué	Présence de potentiels gîtes à chiroptères
Mesures de gîtes artificiels	Nombre de gîtes artificiels à mettre en place			Période	Positionnement	
	Aménagement de comble			Avant avril 2025	Comble de la mairie	
		* Protocole obligatoire de condamnation : Chaque gîte devra être inspecté individuellement avant condamnation (lampe, endoscope, ...). En cas de présence d'individus ou d'impossibilité de vérifier l'intégralité du gîte, un système anti-retour devra être installé Période favorable : du 15 août au 30 octobre.				
		MESURES ERC				
Espèce concernée par les mesures ERC	Nombre de nichoirs et ou gîtes compensatoires à installer				Bâtiment concerné (La numérotation doit correspondre à celle établie dans le rapport)	N° et/ou lettrage de la façade concernée
	Nichoir simple	Gîte à chiroptère	Nichoir double	Autre mesure		
Rougequeue noir	2				Au choix, mise en place sur mairie, école ou garage (sous respect mesures de pose)	
Chiroptères				Création d'un gîte dans le comble de la mairie	Comble de la mairie	
Moineau domestique			2		Au choix, mise en place sur mairie, école ou garage (sous respect mesures de pose)	
		Attention : Conformément à la réglementation, les nichoirs compensatoires doivent être installés au plus près du positionnement des nids et cavités détruits lors des travaux.				